

SEANCE DU MERCREDI 22 AVRIL 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8

Délibération n°11042025-003

Date de la convocation

Le 08/04/2026

Objet de la délibération

**VOTE DU TAUX
DES TAXES
COMMUNALES 2026**

Le Maire,

Eméric DECOMBE

Signature et cachet

Secrétaire de séance
Maryse TARRIT

L'An deux mille vingt-six, le mercredi 22 avril à 18h en Mairie de Saint Bonnet les Allier,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, M. DECOMBE Emeric, Mme TARRIT Maryse, M. FERREIRA Manuel, Mme BENALI Marie-Hélène, M. MOREAU Teddy, M. CIZERON MARC, M. DERYCKE Cyril

Absents (excusés) : VERNY Elisabeth, BONHOMME Sabrina, GALLOIS-THOMAS Audrey

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée, le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1407 et suivants, 1636 B sexies et suivants, et 1639 A,

Vu la loi de finances pour 2026 n°2026-103 du 19 février 2026 et notamment l'article 116,

Après en avoir délibéré a **l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026 de la manière suivante :

- taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 39.07 %
- taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 132.02 %
- taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 13.97 %

et d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Commune de SAINT-BONNET LES ALLIER
MAIRIE DE SAINT BONNET LES ALLIER
République Française

**EXTRAIT DU
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 063-216303255-20260422-22042026_003-DE

SEANCE DU MERCREDI 22 AVRIL 2026